

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10233 Société : R-A-M

Actif Pensionné(e) Autre : Noureddine Maachite

Date de naissance : 05-08-1963

Adresse : Bloc 6 au 1^{er} étage Sidi Othmane CASA

Tél. : 06 64 24 52 06 Total des frais engagés : 326,704,150.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/10/2013

Nom et prénom du malade : Noureddine MAACHITE Age : 49

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Venice

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/10/23	c	a	18000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26/10/23	326.70

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	H 25533412 21433552 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553	
	G 00000000 00000000	

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. AKKAD M'hamed
Médecine Générale
Bd 10 Mars 1982, N° 61, 1 er Etage, à coté du
Café Al Haouzia Mabrouka - Casablanca
Visite Enfant - Femme - Homme
Visite à domicile
Email: docakkamhamed@gmail.com



الدكتور العقاد محمد
الطب العام
الطابق الأول (قرب مقهى الحوزية)
م BROUKA - البيضاء
علاج الأطفال - النساء - الرجال
الفحص في المنزل
الهاتف : 05 22 38 62 27

ORDONNANCE

Date : 26/09/83

Mon JAHIN MADIN

① CACIT 50 - 36.00 mg 1

PHARMACIE 8.10 →

② VENOM XYL 82.50 mg 1

VENOM 600 mg 1

③ 33.60 mg 1

④ COLD 22.20 mg 1

Dr. AKKAD M'hamed * 0522 38 62 27 * Casablanca, Maroc

Dr. AKKAD M'hamed * 0522 38 62 27 * Casablanca, Maroc

Dr. AKKAD M'hamed * 0522 38 62 27 * Casablanca, Maroc

Dr. AKKAD M'hamed * 0522 38 62 27 * Casablanca, Maroc

52.40

SNECTA

326,70

1 ✓ - e x 2



BOTTU SA
PPV : 36 DH 00
PER : 11/25
LOT : 2110159

Cacit® 500
Calcium
20 Comprimés effervescents
6 118001 040063

WF75 0126 PER
Prix 82.50

PPV: 22DH20
PER: 05/25
LOT: M1618

باريس سبور

0 Codoliprane®
Paracetamol / Codéine
400 mg / 20 mg
16 Comprimés sécables
6 118000 040217

sm
Diosmectite

PPV: 22DH20
PER: 04/2025
LOT: 22E040
P.P.U. 520H40
SNECTA ORANGE VANILLE
30 SACHET B30

133,60

DIOVENOR® 600mg
30 comprimés
6 118000 010449